Le cri de l’inclusion

La politique doit entendre la voix des personnes en situation de handicap

Christian Gremaud

**DOI**: <https://doi.org/10.57161/r2023-04-10>

Revue Suisse de Pédagogie Spécialisée, Vol. 13, 04/2023



Serait-il déplacé pour une personne sourde, comme moi, de crier à l’inclusion, même si je ne peux pas l’entendre ? Crier l’inclusion, en vivant avec un handicap, revêt une symbolique profonde, affirmant le droit universel à une pleine participation et lançant un appel au changement social, transcendant les barrières pour promouvoir une vision inclusive urgente face aux obstacles quotidiens. Croyez-vous qu’il semble stupide que les personnes en situation de handicap doivent crier en public ? Non, elles ont raison. Pourquoi ? Un Suisse sur cinq, soit environ 1,7 million de personnes, vit avec un handicap, représentant 20 % de la population suisse. Aux élections fédérales du 22 octobre 2023, seulement 3 personnes en situation de handicap sont élues, ce qui représente uniquement 1,5 % du Parlement. Atteindre l’objectif des 20 % de représentation nécessiterait l’élection de 40 personnes en situation de handicap au Conseil national et 9 au Conseil des États, avec au moins une personne concernée au Conseil fédéral. Le handicap est encore mal perçu, même dans la société d’aujourd’hui, et demeure un tabou. Il est temps de crier pour briser cette stigmatisation.

J’ai été candidat au Conseil national dans le canton de Berne. Mon droit d’éligibilité était restreint par le manque de budget public pour l’interprétation en langue des signes, pourtant essentielle pour ma campagne. Aucune base légale n’existe pour cette aide. Une campagne de financement participatif a été nécessaire pour récolter 15 000 francs, seulement pour les frais d’interprétation. J’ai dépensé moins de 1 000 francs pour ma propre campagne. Pourquoi devrais-je m’obliger à déployer autant d’efforts financiers pour assurer l’interprétation ? Dois-je crier à l’injustice, car cette situation manque d’équité en matière de financement des campagnes électorales ?

La politique suisse en faveur des personnes en situation de handicap est en retard en termes d’accessibilité et d’inclusion. La lenteur des progrès m’inquiète. En 2024, la [Loi sur l’égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand)](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/667/fr) aura 20 ans. Or la pleine accessibilité aux transports publics, par exemple, n’est toujours pas atteinte. [La Convention de l’ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap (CDPH)](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/droit/international0/uebereinkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde.html), ratifiée par la Suisse il y a 10 ans, n’a pas conduit à des succès significatifs. En effet, en avril 2022, le Comité de l’ONU a critiqué l’inaction politique suisse et a transmis plus de [80 recommandations pour éliminer les barrières frappant les personnes en situation de handicap](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/droit/international0/uebereinkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde/staatenbericht.html).

Étant donné que la Constitution fédérale interdit la discrimination et que la CDPH le stipule également, des politiques concrètes et immédiates sont essentielles. Personne ne doit être laissé pour compte, y compris les personnes en situation de handicap. Qui est responsable de la mise en œuvre de cette non-discrimination ? C’est la politique, bien sûr ! Pour mettre en œuvre cette politique et réveiller la société, la participation des personnes en situation de handicap est cruciale, pour faire entendre notre voix et surmonter les obstacles qui nous entravent. C’est pourquoi nous crions à haute voix pour la pleine inclusion ! L’[initiative pour l’inclusion](https://www.initiative-inclusion.ch/) est cruciale, car elle vise à modifier l’article constitutionnel pour garantir l’égalité de droit et de fait entre les personnes en situation de handicap et les personnes concernées. La collecte des signatures se poursuit jusqu’en octobre 2024. Cette initiative fait écho à notre cri pour l’inclusion !

|  |  |
| --- | --- |
| Ein Bild, das Menschliches Gesicht, Person, Kleidung, Porträt enthält.  Automatisch generierte Beschreibung | Communicant et membre du Parti socialiste du canton de Berne, [Christian Gremaud](https://www.christiangremaud.ch/) est titulaire d'une formation universitaire en pédagogie spécialisée et de formation continue en communication. Militant engagé pour la défense des droits humains, il œuvre également en faveur des droits des personnes en situation de handicap<https://www.christiangremaud.ch/>  |